Des pionniers de la SBTi en Suisse

**Groupe Emmi, Lucerne, denrées alimentaires**

**Pourquoi votre entreprise s’engage-t-elle en faveur de la protection du climat ?**

En raison du changement climatique, nous souhaitons réduire davantage notre impact et donner une impulsion à des évolutions positives dans les industries alimentaire et laitière. Il est également dans notre tradition de fabriquer des produits laitiers de qualité, avec soin et en harmonie avec les ressources naturelles environnantes. Par ailleurs, nous voyons notre engagement comme une étape importante pour minimiser les risques commerciaux à long terme et éviter des coûts inutiles. Nous renforçons ainsi l’attachement de nos équipes à la marque et la confiance dans notre entreprise, nos marques et nos produits.

**Pourquoi avez-vous opté pour des objectifs climatiques fondés sur la science avec la SBTi ?**

La SBTi a le vent en poupe et est en train de devenir un outil internationalement reconnu pour les entreprises qui souhaitent réduire leurs émissions de manière crédible. Ces objectifs nous aident à poser des jalons mesurables pour atteindre l’objectif zéro émission nette d’ici à 2050 et donnent plus de crédibilité à notre engagement. Sans compter que la SBTi nous donne accès à des ressources et des informations scientifiques de premier plan. C’est très précieux, d’autant plus que nous multiplions les efforts tout au long de la chaîne de valeur, ce qui nous permet d’être transparents sur notre contribution à la lutte contre le réchauffement climatique. L’AEnEC nous aide également depuis des années à réduire continuellement les émissions de gaz à effet de serre de notre production.

**Comment avez-vous fait pour fixer un objectif ?**

Avec une aide extérieure, nous avons dressé une vue d’ensemble des périmètres et des objectifs de réduction à atteindre d’ici à 2027. Pour parvenir à réduire les émissions directes de gaz à effet de serre de 45 % d’ici à 2027 (scopes 1 et 2), nous avons appliqué la méthode de la contraction absolue des émissions et visé une trajectoire de réduction permettant de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré d’ici à 2050. Notre objectif pour le scope 3 est de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 25 % par kilo de lait cru, et ce pour l’ensemble de la chaîne de valeur. Il correspond aux meilleures pratiques actuelles.

**Quels conseils donneriez-vous aux entreprises qui souhaitent fixer des objectifs climatiques fondés sur la science ?**

Il est essentiel de disposer d’une base de données solide, fondée sur le *Greenhouse Gas Protocol*. Solliciter une aide extérieure pour élaborer les données permet de gagner du temps et échanger avec d’autres entreprises engagées auprès de la SBTi permet d’acquérir de précieuses connaissances. Cette mise en réseau est importante, car la fixation d’objectifs fondés sur la science et d’objectifs ambitieux nécessite non seulement du courage, mais aussi une action collective, en collaboration avec d’autres entreprises, des ONG et le monde scientifique.

**Les entreprises intéressées peuvent-elles s’adresser directement à Emmi pour poser des questions ?**

Oui, bien sûr, elles peuvent écrire à M. Gerold Schatt, responsable du développement durable, et à Laura Jakobeit, spécialiste du développement durable, à l’adresse [nachhaltigkeit@emmi.com](mailto:nachhaltigkeit@emmi.com).

**SkyCell AG, Zoug, industrie pharmaceutique**

**Pourquoi votre entreprise s’engage-t-elle en faveur de la protection du climat ?**

L’industrie pharmaceutique, dans laquelle nous sommes actifs, sauve des vies. Cependant, nous avons aussi un impact non négligeable sur l’environnement et le climat. La logistique pharmaceutique offre un levier de taille pour réduire nos émissions de CO2. Nous assumons cette responsabilité et la considérons comme une opportunité pour notre entreprise et pour le secteur.

**Pourquoi avez-vous opté pour des objectifs climatiques fondés sur la science avec la SBTi ?**

La science nous indique comment nous devons réduire nos émissions pour atténuer le changement climatique. Mais appliquer les scénarios du Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC) aux modèles d’affaires n’est pas chose facile. La SBTi crée un transfert de connaissances et nous permet de fixer des objectifs qui s’appuient sur les objectifs climatiques mondiaux. Cela facilite la fixation d’objectifs et permet de participer à un mouvement global.

**Comment avez-vous fait pour fixer un objectif pour votre entreprise ?**

Nous avons commencé par revoir notre stratégie de développement durable avec l’aide de partenaires internes et externes, ce qui nous a permis d’identifier les domaines prioritaires dans lesquels SkyCell peut contribuer le plus au développement durable. Outre la baisse des ressources utilisées et la réduction des déchets, les émissions de CO2 sont notre principal facteur d’influence. Nous avons donc quantifié ces émissions, pour ensuite fixer des objectifs grâce aux ressources de la SBTi. L’étape suivante a consisté à élaborer une feuille de route sur la manière d’atteindre ces objectifs. La fixation de l’objectif a donc précédé l’élaboration des mesures, car l’accord de Paris fixe des objectifs contraignants.

**Quels conseils donneriez-vous aux entreprises qui souhaitent fixer des objectifs climatiques fondés sur la science ?**

Il est important de comprendre dans quels domaines l’entreprise participe le plus au changement climatique et dans quel domaine elle peut avoir l’impact positif le plus élevé. Il est également important d’impliquer différents services et d’associer au processus un cadre du niveau C. Nous recommandons en outre de développer une expertise interne.

**Les entreprises intéressées peuvent-elles s’adresser directement à vous pour poser des questions ?**

SkyCell est fière d’être une entreprise qui met fortement l’accent sur la durabilité. Plus les entreprises seront nombreuses à définir des objectifs de réduction selon la SBTi, plus nous aurons de chances de réaliser le scénario 1,5° C. C’est pourquoi nous sommes heureux de partager notre expérience concernant ce processus. Vous pouvez écrire directement à Michael Hegglin, responsable durabilité, à l’adresse [sustainability@skycell.ch](mailto:sustainability@skycell.ch).